

La maltraitance dont peuvent être victimes les personnes âgées, dépendantes est un phénomène complexe. La notion de maltraitance renvoie à de nombreuses situations allant de la négligence à la violence. La maltraitance peut exister tant à domicile qu'en établissement. Aussi le plan de développement de la bientraitance et de renforcement de la lutte contre la maltraitance de mars 2007 prévoit l'évaluation des structures sur cet aspect. Les professionnels qui y interviennent sont donc tenus d'être dans une démarche de prévention voire de dépistage des situations afin de pouvoir AGIR. Il devient donc indispensable de réfléchir aux « bonnes pratiques » à adopter en ce sens.

Public visé:

Professionnel intervenant au domicile ou en structure d'hébergement auprès de personnes dépendantes ou fragilisées.

Pré-requis:

Aucun

Objectifs de la formation:

- ✓ Identifier les concepts de Bientraitance et de maltraitance
- ✓ Analyser sa pratique pour entrer dans une démarche de qualité de service
- ✓ Maîtriser les actes contribuant au développement d'un climat de bonne pratique institutionnelle

Axes du programme:

- Identifier les pratiques « maltraitantes » et les conditions institutionnelles favorisant une culture de la « Bientraitance »; notions de responsabilités, d'analyse de pratique et de signalement
- Comprendre le cadre réglementaire et la notion de responsabilité professionnelle
- Prévenir, dépister et agir face aux situations de maltraitance: approche du concepts de bientraitance; les facteurs de maltraitance (individuels, collectifs, institutionnels..), les auteurs, les signes, la prévention
- Proposer des actions de prévention visant à améliorer la démarche préventive de l'institution; l'analyse de pratique professionnelle.; le respect de la personne, l'écoute, développement de son autonomie,

Méthodes / Supports:

Pédagogie active basée sur la participation et l'expression du vécu des stagiaires avec des apports théoriques et de l'analyse de pratique

Supports: diaporama, fiches techniques, mise en pratique + Livret de formation

Durée: 18 heures (en ½ journées) **Dates:** du 20 au 27 mars 2018

Nb minimum participants: 7

Equipe Pédagogique:

I Formateur psychologue clinicien

I formateur en intervention et pratique professionnelle,

Lieu: Site AVI CONSEIL

Validation: Attestation de formation



AVI Conseil

T. 0590 97 44 43 / P. 0690 09 97 22

Enregistré sous le n°95 97 01 776 97 auprès de la préfecture

